

# Appel à candidature pour la location de 7 hectares de terres agricoles en agroforesterie

Date limite de candidature : 30 novembre 2022

## Contexte

La Communauté de l'Auxerrois est propriétaire d'une parcelle de 7 hectares sur la commune de Coulanges la Vineuse.

En 2013, la Communauté a signé un bail rural environnemental avec un agriculteur, et la parcelle a été plantée de 220 arbres d'essences diverses, dont le rôle est notamment de capter les nitrates en excédent. L'objectif de cette parcelle expérimentale est de tester localement la culture combinée à la production de bois d'œuvre, et de permettre sa diffusion dans les exploitations du territoire.

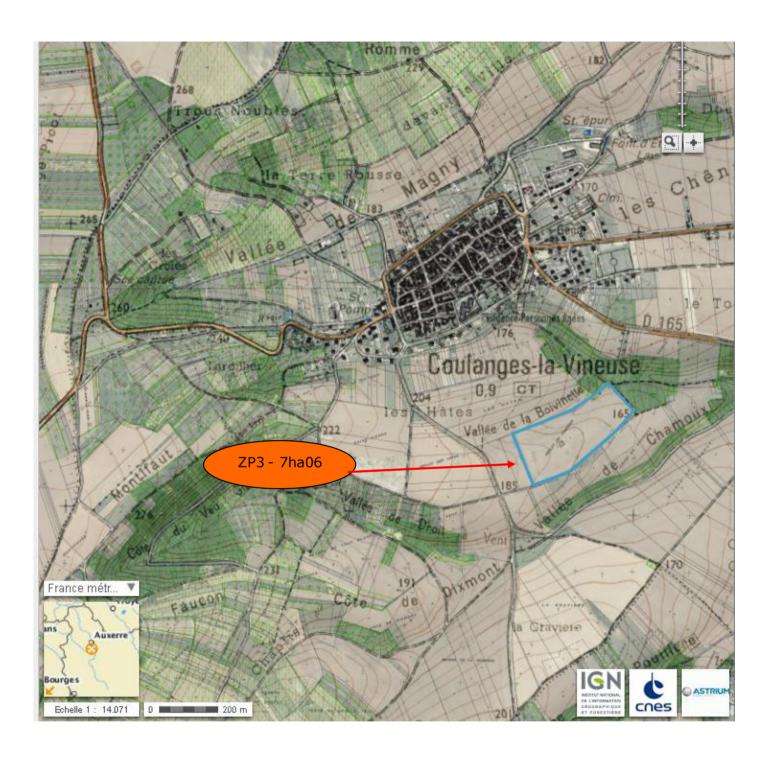
Suite aux difficultés rencontrées dans l'application du bail rural environnemental, la communauté de l'Auxerrois a récupéré la parcelle en 2022 à la suite d'un recours devant le tribunal paritaire des baux ruraux.

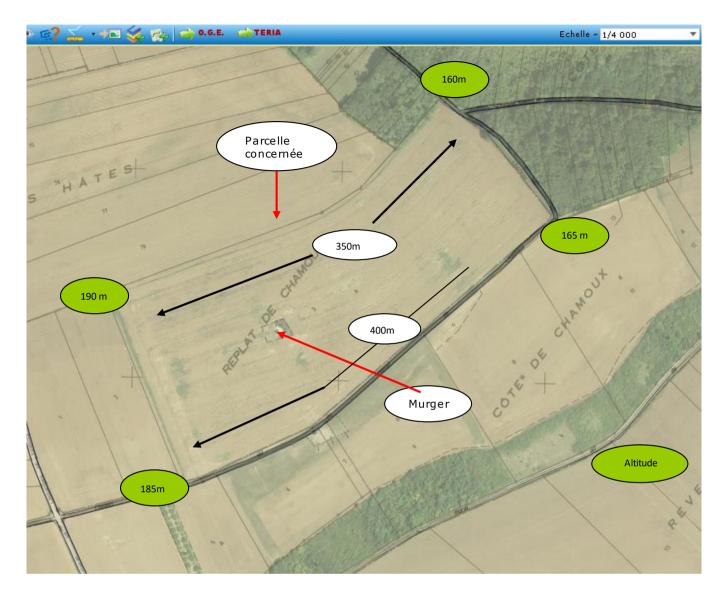
# **Projet**

La Communauté de l'Auxerrois souhaite poursuivre l'exploitation agricole de la parcelle, et restaurer le peuplement d'arbres par une replantation. L'appel à candidature vise à sélectionner le futur exploitant de la parcelle.

# <u>Description du bien</u>

La parcelle est inscrite au cadastre sous la référence ZP3, lieu-dit replat de Chamoux, sur la commune de Coulanges la vineuse. Sa surface est de 7ha06a. La parcelle se situe sur le bassin d'alimentation de captage de la plaine du Saulce.





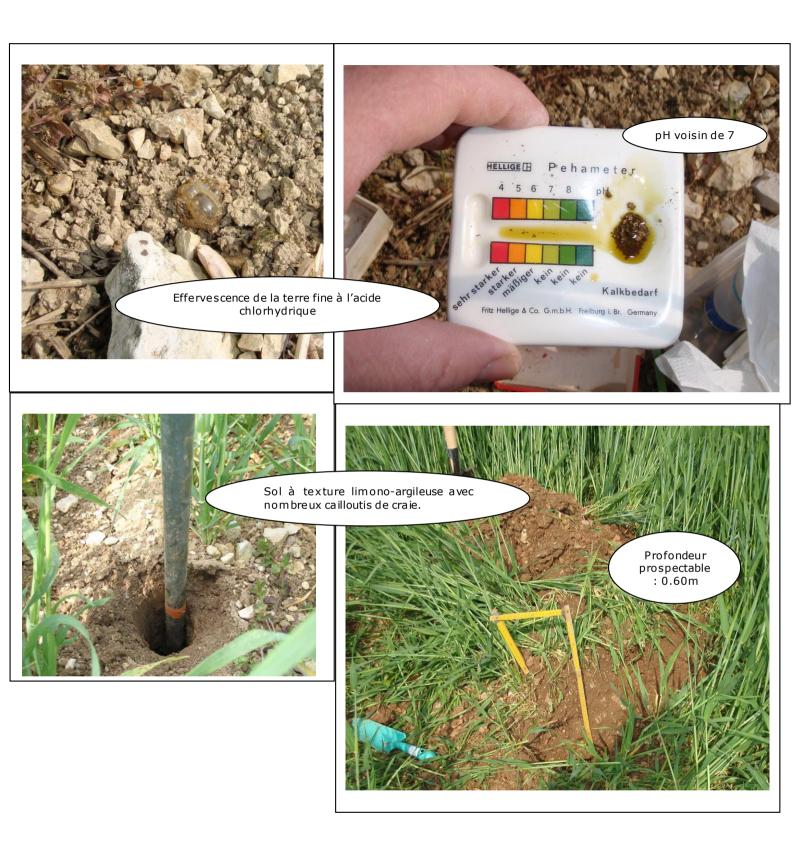
Au niveau géologique, la parcelle se trouve sur les calcaires marneux dits « à Astartes » du Kimméridgien inférieur.

Au niveau pédologique, le sol est de type CALCOSOLS, argilo-caillouteux, des pentes (UTS 203/204 au référentiel IGCS).

La parcelle située sur une pente douce (environ 8%), orientée de l'Ouest vers l'Est. La texture du sol est limono-argileuse avec de nombreux cailloutis calcaires dès la surface (jusqu'à - 0.30m), puis se charge en argile et en cailloutis plus grossiers. On note une effervescence à l'acide chlorhydrique tant pour les cailloutis que pour la terre fine.

La profondeur prospectable par les racines est proche à 0,60m, et ne constitue donc pas un facteur limitant. En effet, la présence de cailloutis calcaires limite l'impact de l'augmentation de la charge en argile. Ceci donne un sol assez bien structuré dans lequel l'eau et l'air peuvent circuler aisément. La réserve utile est estimée suffisante (hors accident climatique...) pour alimenter les plants durant toute la saison de végétation.

Le pH mesuré est voisin de 7 ce qui confirme la richesse du sol en bases, notamment en carbonate de calcium.



Les lignes de plants, eu égard à la configuration du terrain, sont orientées Est-Ouest.

La distance entre chaque ligne de plantation est de 28m, avec une bande non cultivée de 2m de part et d'autre de cet axe. La largeur de chaque bande cultivée est de 24m (valeur multiple de 6m, largeur des matériels agricoles couramment utilisés).

Les plants sont espacés de 12 m sur la ligne.

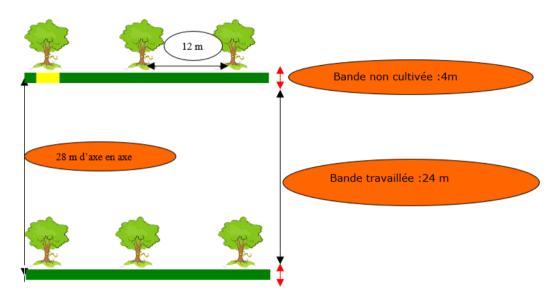




Figure 1: photo de la parcelle en avril 2014

# Conditions de location de la parcelle

La location des terrains sera encadrée par la signature d'un bail rural de 9 ans, soumis au statut du fermage, qui sera établi entre le lauréat et la Communauté de l'Auxerrois à l'issue de la procédure d'appel à candidature.

### Activités autorisées

Ainsi que prévu par les dispositions encadrant le bail rural, les terrains devront être exploités pour y exercer une activité agricole, telle que définie à l'article L. 311-1 du Code rural. Tout autre mode d'occupation ou d'usage des sols sera donc exclu.

Néanmoins, des activités de petite transformation ou d'accueil du public pourront être autorisées, dans le respect des réglementations en vigueur (notamment réglementations d'urbanisme et réglementations applicables aux Etablissements Recevant du Public), dès lors qu'elles seront dans le prolongement de l'acte de production et qu'elles représenteront uniquement des activités annexes à l'exploitation agricole elle-même.

L'accueil du public ne sera autorisé que pour un nombre de personnes inférieur au seuil d'assujettissement à la législation ERP défini pour les établissements de Plein Air, pour des activités de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation, de visites de ferme, etc.

### <u>Clauses environnementales</u>

Les conditions spécifiques de conduite de la parcelle sont les suivantes :

• Respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique pour la conduite des cultures (Article R411-9-11-1, 15° du code rural et de la pêche maritime)

La parcelle se situe sur l'aire d'alimentation de captage de la plaine du Saulce, où une charte locale des pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau a été corédigée et actée entre la profession agricole et la collectivité. En complément, il est demandé au candidat de s'engager à signer la charte locale pour l'eau.

# Entretien des biens

Les candidats sont informés d'une obligation de gestion et d'entretien de la parcelle proposée à la location. Il s'agit pour le preneur de :

- Tailler les arbres et les éventuelles haies (taille douce de conformation)
- Entretenir le paillage pour limiter la concurrence avec le couvert herbacé
- Entretenir et maintenir en bon état les protections des arbres contre l'abroutissement
- Semer un couvert herbacé sur la bande non cultivée, et broyer ou faucher ce couvert herbacé au moins une fois par an
- Assurer la survie des arbres par un arrosage adapté des jeunes plantations les trois premières années :
  - Année 1 : 10 à 20 L d'eau/arbre/arrosage

o Année 2 : 20 à 25 L d'eau/arbre/arrosage

Année 3 : 30 à 40 L d'eau/arbre/arrosage

Concernant les fréquences d'arrosage, les pépiniéristes recommandent entre 6 et 8 interventions par an. L'objectif est de forcer les racines à chercher l'eau en profondeur afin d'assurer un bon ancrage du sujet planté. Des arrosages en petite quantité et assez fréquents ne font que favoriser le développement des radicelles en surface.

L'absence de point d'eau au droit de la parcelle implique le recours à un dispositif mobile de type tonne à eau.

### **Lover**

En contrepartie des obligations précitées, le montant du bail s'établit à 1€/ha.

# <u>Contraintes liées au remplacement des arbres abimés ou disparus</u>

La disparition des arbres et les dégradations observées résultent majoritairement d'abroutissement par les chevreuils. La Communauté doit remplacer les arbres disparus par de jeunes plants. Les essences seront choisies avec soin pour tenir compte des effets du dérèglement climatique.

La plantation pourrait être réalisée à l'automne / hiver 2022, après consultation des entreprises par la Communauté.

En fonction du projet porté par le candidat lauréat, la replantation pourra se faire à l'identique, ou bien bénéficier de compléments telle qu'une haie champêtre sur la ligne de plantation des arbres, par exemple.

# <u>Calendrier prévisionnel</u>

Novembre 2022:

| • | Publication de l'appel à candidature      |
|---|---|
| _ | Concultation dos entroprisos pour la four |

 Consultation des entreprises pour la fourniture et la plantation de plants d'arbres, ainsi que la fourniture et la pose des protections anti gibier.

| Décembre 2022 : Clôture de l'appel à candidature, et instruction          |
|---|
| 🗌 Janvier 2023: Délibération puis signature du bail rural environnemental |
| 🖺 Automne 2023 : Plantation de la parcelle                                |

# Dossier à constituer

Un dossier de candidature devra être transmis à la Communauté de l'Auxerrois, direction déléguée de la transition écologique — Xavier ANTOINE — 03.86.98.08.38 ; xavier.antoine@auxerre.com.

Ce dossier, établi librement, comprendra à minima les éléments suivants :

- La situation professionnelle actuelle du candidat,
- Son niveau de qualification (agricole et non agricole),
- Ses expériences professionnelles passées (agricoles et non agricoles, avec indication du statut pour chacune d'elles) et mettant en exergue toute expérience pertinente pour le projet (pratiques culturales respectueuses de l'environnement, gestion des arbres...)
- Le cas échéant, le candidat indiquera également son statut social agricole actuel (visà-vis de la MSA) et son éventuelle éligibilité à la Dotation Jeune Agriculteur.

# Modalité de sélection du lauréat

| Critère  | Attendus  | Pondération |
|--|---|-------------|
| Capacité technique du candidat   | Formation et expérience en agriculture ou en rapport avec le projet (notamment en conduite de culture ou d'exploitation agricole, agroécologie)                         | 50%         |
| Adéquation du projet<br>avec les objectifs de<br>l'appel à candidature | Cohérence entre les ambitions du projet du candidat et les objectifs de l'appel à candidature (parcelle de démonstration en agroforesterie associant la culture en bio) | 50%         |

# Annexes

#### Ratios d'équilibre entre éléments

| Rapport           | K2O/MgO   | CaO/K2O    | MO/Cu  | P205/Zn | CaO/MgO   |
|-------------------|-----------|------------|--------|---------|-----------|
| Valeur            | 3.83      | 17.84      | 6.78   | 21.89   | 68.31     |
| Plage d'équilibre | 1.8 à 2.8 | 10 et plus | 0 à 75 | 0 à 220 | 12 à plus |

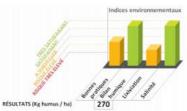


### Sécurité et environnement

La recherche de l'optimum de productivité de votre parcelle doit s'accompagner d'une attention particulière au fil des années afin de préserver et/ou d'améliorer ses caractéristiques et ses qualités environnementales .

#### G - Stratégie et Environnement

Au regard de votre feuille de renseignement, vos pratiques culturales pourraient être améliorées pour tenir compte des aspects environnementaux. Pour améliorer vos pratiques, pensez : - à rechercher une verticalité dans la structure par une occupation de l'interrang par des racines en période de non concurrence en eau - à introduire des enherbements temporaires Votre bilan humique est correct, il est important de maintenir vos pratiques afin de maintenir ou d'améliorer le taux de matières organiques





laboratoire agricole

Organisme distributeur

ASSOCIATION PLAINE DU SAULCE

14 BIS RUE GUYNEMER BP 50289 89005 AUXERRE CEDEX EARL RAPIN

METAIRIE FOUDRIAT 89580 COULANGES LA VINEUSE

| Rotation                                  | Culture                                | 2013 (Précédent)<br>VERGER | 2014<br>VERGER      | 2015<br>JEUNE VERGER IMPL | 2016<br>VERGER |
|---|--|----------------------------|---------------------|---------------------------|----------------|
|   |  | PRODUCTION                 | PLANTATION          |                           | PRODUCTION     |
|   | Rendement                              | 500 Qx/Ha                  | 70                  | 50                        | 500 Qx/Ha      |
|   | Devenir résidus                        | Enfouis                    | Enfouis             | Enfouis                   | Enfouis        |
| Amendements Organiques                    | Nature apport                          |                            |                     |                           |                |
|   | Quantité                               |                            |                     |                           |                |
|   | Apport valorisable de P2O5 (Unités/Ha) | l/                         |                     |                           |                |
|   | Apport valorisable de K2O (Unités/Ha)  |                            |                     |                           |                |
|   | Apport valorisable de MgO (Unités/Ha)  |                            |                     |                           |                |
|   | Pertes par minéralisation              |                            | 234                 | 234                       | 234            |
| ilan global sur la rotation (Année 1+2+3) | Résidus et amendements orga.           |                            | 139                 | 158                       | 675            |
|   | Bilan Humique annuel                   |                            | -95                 | -76                       | 441            |
| Chaulage                                  | Redressement                           |                            |                     |                           |                |
| nité Valeur Neutralisante / ha            | Entretien                              |                            |                     |                           |                |
|   | Nb années sans apport minéral P2O5     |                            | 2                   | 0                         | 0              |
|   | Nb années sans apport minéral K2O      |                            | 2                   | 0                         | 1              |
|   | Exigence de la culture (P2O5/K2O)      |                            | <b>"</b> / <b>"</b> | <u> </u>                  | _/_            |
|   | Phosphore P2O5                         |                            | 385                 | 45                        | 80             |
|   | Potasse K <sub>2</sub> O               |                            | 203                 | Impasse                   | 65             |
|   | Magnésie MgO                           |                            | 42                  | Impasse                   | 25             |
|   | Zinc Zn                                |                            | N.C. / =            | N.C. / 📟                  | N.C. / 🔲       |
| Apport/ Exigence                          | Manganèse Mn                           |                            | N.C. / =            | N.C. / ==                 | N.C. / =       |
|   | Cuivre Cu                              |                            | N.C. / =            | N.C. / 📟                  | N.C. / =       |
|   | Fer Fe                                 |                            | N.C. / 🔳            | N.C. / 🔤                  | souhaitable /  |
|   | Bore B                                 |                            | souhaitable / 🔲     | souhaitable / 🦲           | impératif / =  |

SIGNATURE: Notes: EVELYNE RHENY. Directrice Laboratoires Agricoles



# BILAN : STRATÉGIE DE FERTILISATION (PLAN DE FUMURE) RAPPORT D'ANALYSE DE SOL **VOTRE DIAGNOSTIC DE FERTILITÉ**

ILOT 401 BOIVINETTE 0.30

Surface: 6.97 Ha

Commune de la parcelle : COULANGES LA VINEUSE

Identifiant laboratoire: 2013 058100 / RAEH-20130581001220359345 / Analyses réalisées à Blois



Ce rapport d'analyse comporte 4 pages et ne concerne que les objets soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole Q. L'accréditation ne couvre pas les avis et interprétations. Le laboratoire Galys est agréé par le Ministère de l'Agriculture

Bore : NF X 31-122 Ouivre : NEX 31-120 Matières organiques : NF ISO 14235 CEC Metson: NF X 31-130 Fer: NE X 31-120 Phosphore Olsen: NF ISO 11263 Calcaire total : NF ISO 10693 Granulométrie : NE X 31-107 modifiée Potassium: NFX 31-120

Calcium: NFX 31-120 Magnésium - NE X 31-120 Sodium: NF X 31-108

Carbone: NF ISO 14235 Manganèse EDTA: NF X 31-120 Zinc : NF X 31-120

Galys SAS Siège social: 14 rue André Boulle 41000 Blois / Service Clients: 02.54.55.88.88 Email: contact@galvs-laboratoire.fr / www.galvs-laboratoire.fr

Galys attire votre attention sur les trois axes suivants afin de valoriser pleinement votre capital sol :



#### Elements majeurs

Votre capital sol est diminué par l'insuffisance en Phosphore. Le plan de fumure calculé vous conseille des apports importants afin d'améliorer cette situation. Compte tenu du pouvoir fixateur important de votre sol. privilégiez les apports au plus près des besoins sous forme d'engrais solubles. Surveiller le rapport K2O/MgO qui est défavorable.



#### Oligo-éléments

Une forte déficience en Bore peut limiter vos rendements. Il est important de raisonner un apport sur cet oligo-élément pour les cultures sensibles : reportez-vous au plan de fumure pour gérer les apports en fonction des sensibilités des cultures. Soyez vigilant sur les conditions climatiques (sécheresse ou humidité excessive) qui peuvent accentuer cette déficience.



#### Statut Acido-Basique

Le pH eau de votre sol est fortement basique (8.3) ce qui nécessite des pratiques de fertilisation phosphatée adaptée pour valoriser votre capital sol compte tenu de cette contrainte.



### Conditions du développement racinaire

L'installation et la croissance de votre culture sont tributaires de la qualité physique du sol de votre parcelle. Connaître sa texture (type de sol, granulométrie), son statut acido-basique, ses propriétés organiques et biologiques permet d'agir spécifiquement pour en améliorer le potentiel de production.

#### A - Texture & Aération

Etat satisfaisant ou A surveiller ou Risque très élevé

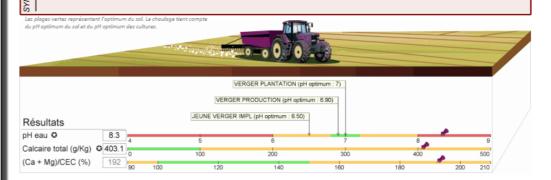
Type de sol : Texture calcaro-argileuse. Bonne teneur en argile donc bonne aptitude à la fissuration. Préservez la structure en intervenant qu'en bonne condition d'humidité. Le taux élevé de calcaire en floculant l'argile contribue à la conservation d'une structure favorable

SYNTHÈSE

#### RÉPARTITION DES ÉLÉMENTS DANS LA TRIANGLE DES TEXTURES GRANULOMÉTRIE SANS DÉCARBONATATION PHASE SOLIDE Argile: 470 % ARGILE N 309 ‰ Limons fins : 49 ‰ ■ ARGILE 27.1% Limons grossiers: **D** SABLES 50 % 9.9% Sables fins: **DUMONS** 20.6% 122 ‰ Sables grossiers DICALCAIRE 23.2% Taux de cailloux : 15 à 30% m MO 1.8% 2000 t/ha ■ CAILLOUX 17.4% Poids de terre fine Total: 100.0% Réserve utile : ntages sont recalculés en tenant compte du taux de Calcaire, du taux de Cailloux et du taux de Matières Organiques Indices d'aération TEXTURE CALCARO-ARGILEUSE TEXTURE CALCARO-LIMONEUSE TEXTURE CALCARO-SABLEUSE RÉSULTATS 0.45

#### B - Statut Acido-Basique

Sol à tendance basique, faible disponibilité du phosphore et des oligos, stratégie de fertilisation à adapter. Teneur en Aluminium échangeable faible (< 0.1 mg/kg), aucun risque de toxicité aluminique actuellement.



#### C - État Organique et Biologique

L'activité biologique de ce sol est ralentie et limite le bon fonctionnement de ce sol. Diverses actions sont conseillées pour améliorer ce contexte défavorable. Les caractéristiques physiques de ce sol (teneur en argile ou teneur en calcaire) sont en lien avec cette activité biologique très insuffisante et entrainent une minéralisation ralentie. Certaines pratiques culturales (enfouissement de couverts végétaux jeunes, épandage de matières organiques facilement dégradables ...) vont contribuer à améliorer cette situation.



### Réservoir et équilibres

Le sol est un réservoir d'éléments fertilisants qui se juge aussi bien en quantité (concentration de chaque élément) qu'en qualité (équilibre entre les éléments). L'atteinte d'un objectif de rendement nécessite que ces deux conditions soient réunies.

### D - Eléments Majeurs / E - Disponibilité Minérale / F - Oligo-Éléments

Le phosphore est déficitaire, la correction est impérative. Votre sol **ÉQUILIBRE DES CATIONS** présente une CEC élevée (188.8 meg/kg) qui valorise pleinement vos DANS LA CEC apports minéraux. Les oligo-éléments suivants présentent une carence pour laquelle il faudra être attentif sur les cultures sensibles : Bore, Fer. □ Ca 89.8% Reportez-vous au plan de fumure pour connaître les doses à apporter. ВK 6.3% ■ Mg 3.8% O Na 0.1% • н Total : 100 0% RÉSULTATS 188.80 D Eléments maieurs E Disponibilité minérale 146 9973 8 RESULTATS (mg/kg) 37 559 Mesuré % RESULTATS (mg/kg) 4.39 1.69 11.25 17.29 0.23 Colculé % Sensibilité de la rotation

#### Ratios d'équilibre entre éléments

| Rapport           | K2O/MgO   | CaO/K2O    | MO/Cu  | P205/Zn | CaO/MgO   |
|-------------------|-----------|------------|--------|---------|-----------|
| Valeur            | 2.43      | 31.78      | 10.89  | 9.30    | 77.19     |
| Plage d'équilibre | 1.8 à 2.8 | 10 et plus | 0 à 75 | 0 à 220 | 12 à plus |

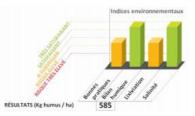


### Sécurité et environnement

La recherche de l'optimum de productivité de votre parcelle doit s'accompagner d'une attention particulière au fil des années afin de préserver et/ou d'améliorer ses caractéristiques et ses qualités environnementales .

#### G - Stratégie et Environnement

Au regard de votre feuille de renseignement, vos pratiques culturales pourraient être améliorées pour tenir compte des aspects environnementaux. Pour améliorer vos pratiques, pensez : - à rechercher une verticalité dans la structure par une occupation de l'interrang par des racines en période de non concurrence en eau - à introduire des enherbements temporaires Votre bilan humique est correct, il est important de maintenir vos pratiques afin de maintenir ou d'améliorer le taux de matières organiques





laboratoire agricole

Organisme distributeur

ASSOCIATION PLAINE DU SAULCE

14 BIS RUE GUYNEMER BP 50289 89005 AUXERRE CEDEX EARL RAPIN

METAIRIE FOUDRIAT 89580 COULANGES LA VINEUSE

# BILAN : STRATÉGIE DE FERTILISATION (PLAN DE FUMURE)

|                                | 9,339                                 | 2013 (Précédent) | 2014            | 2015              | 2016          |
|--------------------------------|---------------------------------------|------------------|-----------------|-------------------|---------------|
| Rotation                       | Culture                               | VERGER           | VERGER          | JEUNE VERGER IMPL | VERGER        |
|                                |                                       | PRODUCTION       | PLANTATION      |                   | PRODUCTION    |
|                                | Rendement                             | 500 Qx/Ha        | 70              | 50                | 500 Qx/Ha     |
|                                | Devenir résidus                       | Enfouis          | Enfouis         | Enfouis           | Enfouis       |
| Amendements Organiques         | Nature apport                         |                  |                 |                   |               |
|                                | Quantité                              |                  |                 |                   |               |
|                                | Apport valorisable de P2O5 (Unités/Ha | )                |                 |                   |               |
|                                | Apport valorisable de K2O (Unités/Ha) |                  |                 |                   |               |
|                                | Apport valorisable de MgO (Unités/Ha) |                  |                 |                   |               |
| Bilan Humique                  | Pertes par minéralisation             |                  | 129             | 129               | 129           |
|                                | Résidus et amendements orga.          |                  | 139             | 158               | 675           |
|                                | Bilan Humique annuel                  |                  | 10              | 29                | 546           |
| Chaulage                       | Redressement                          |                  |                 |                   |               |
| nité Valeur Neutralisante / ha | Entretien                             |                  |                 |                   |               |
| Fertilisation minérale         | Nb années sans apport minéral P2O5    |                  | 2               | 0                 | 0             |
| ments majeurs (unités par ha)  | Nb années sans apport minéral K2O     |                  | 2               | 0                 | 1             |
|                                | Exigence de la culture (P2O5/K2O)     |                  | -/-             | <u> </u>          | -/-           |
|                                | Phosphore P2O5                        |                  | 385             | 45                | 80            |
|                                | Potasse K <sub>2</sub> O              |                  | 244             | Impasse           | 130           |
|                                | Magnésie MgO                          |                  | 53              | Impasse           | 30            |
| Oligo-éléments                 | Zinc Zn                               |                  | N.C. / =        | N.C. / 😑          | souhaitable / |
| Apport/ Exigence               | Manganèse Mn                          |                  | N.C. / =        | N.C. /            | N.C. /        |
|                                | Cuivre Cu                             |                  | N.C. / =        | N.C. / 📟          | N.C. / =      |
|                                | Fer Fe                                |                  | N.C. / =        | N.C. / 📟          | souhaitable / |
|                                | Bore B                                |                  | souhaitable / 🔲 | souhaitable / 🛅   | impératif / = |
| Ex                             | igence faible Exigence movenne        | Exigence forte   |                 |                   |               |

N.C.: Apport Non Conseillé compte tenu des teneurs actuels de votre sol et des sensibilités des cultures de votre rotation.

SIGNATURE: Notes: EVELYNE RHENY. Directrice Laboratoires Agricoles



# RAPPORT D'ANALYSE DE SOL **VOTRE DIAGNOSTIC DE FERTILITÉ**

ILOT 401 BOIVINETTE 30-60

Surface: 6.97 Ha

Commune de la parcelle : COULANGES LA VINEUSE

Identifiant laboratoire: 2013 058101 / RAEH-20130581011220359345 / Analyses réalisées à Blois



Ce rapport d'analyse comporte 4 pages et ne concerne que les objets soumis à l'analyse. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole Q. L'accréditation ne couvre pas les avis et interprétations. Le laboratoire Galys est agréé par le Ministère de l'Agriculture

Bore : NF X 31-122 Ouivre : NEX 31-120 Matières organiques : NF ISO 14235 CEC Metson: NF X 31-130 Fer: NE X 31-120 Phosphore Olsen: NF ISO 11263 Calcaire total : NF ISO 10693 Granulométrie : NE X 31-107 modifiée Potassium: NFX 31-120

Calcium: NFX 31-120 Magnésium - NE X 31-120 Sodium: NF X 31-108

Carbone: NF ISO 14235 Manganèse EDTA: NF X 31-120 Zinc : NF X 31-120

Galys SAS Siège social: 14 rue André Boulle 41000 Blois / Service Clients: 02.54.55.88.88 Email: contact@galvs-laboratoire.fr / www.galvs-laboratoire.fr Votre sol présente un taux très faible en Matière Organique (16 g/kg) qui limite votre capital sol. Le bilan humique positif de votre parcelle (585 Kg Humus / Ha / an) témoignant de bonnes pratiques par rapport à la matière organique, vous permettra d'en améliorer le taux à long terme.



#### Statut Acido-Basique

Le pH eau de votre sol est fortement basique (8.5) ce qui nécessite des pratiques de fertilisation phosphatée adaptée pour valoriser votre capital sol compte tenu de cette contrainte. Pour limiter le blocage du phosphore par le calcaire, privilègiez les formes solubles de P2O5 et les apports au plus près des besoins de la plante (phase juvénile). Le pH élevé limite la disponibilité des oligo éléments (8ore, Cuivre, Zinc) et particulièrement pour les culture sensibles (vous référez à votre plan de fumure) d'autant plus que votre valeur en Bore (0.13) est faible.



#### Elements majeurs

Votre capital sol est diminué par l'insuffisance en Phosphore. Le plan de fumure calculé vous conseille des apports importants afin d'améliorer cette situation

RÉPARTITION DES ÉLÉMENTS DANS LA



## Conditions du développement racinaire

GRANULOMÉTRIE SANS DÉCARBONATATION

L'installation et la croissance de votre culture sont tributaires de la qualité physique du sol de votre parcelle. Connaître sa texture (type de sol, granulométrie), son statut acido-basique, ses propriétés organiques et biologiques permet d'agir spécifiquement pour en améliorer le potentiel de production.

#### A - Texture & Aération

Etat satisfaisant ou A surveiller ou Risque très élevé

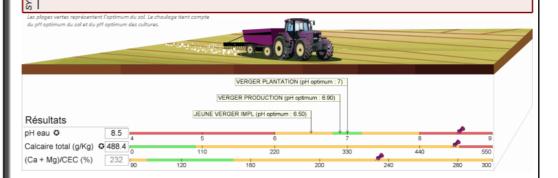
Type de sol: Texture calcaro-argileuse. Bonne teneur en argile donc bonne aptitude à la fissuration. Préservez la structure en intervenant qu'en bonne condition d'humidité. Le taux élevé de calcaire en floculant l'argile contribue à la conservation d'une structure favorable

d'humidité. Le taux élevé de

#### PHASE SOLIDE 398 % Argile ARGILE N 358 % Limons fins 63 ‰ ■ ARGILE 22.1% Limons grossiers: 59 ‰ DISABLES 10.0% Sables fins: **B** LIMONS 23.4% 121 ‰ Sables grossiers DICALCAIRE 27.1% Taux de cailloux : 15 à 30% ■ MO 0.9% 2000 t/ha ■ CAILLOUX 16.5% Poids de terre fine : Total: 100.0% Réserve utile 36 mm Les pourcentages sont recalculés en tenant compte du taux de Calcaire, du taux de Cailloux et du taux de Matières Organiques. Indices de structure Indices d'aération TEXTURE CALCARO-ARGILEUSE TEXTURE CALCARO-LIMONEUSE TEXTURE CALCARO-SABLEUSE RÉSULTATS 0.85

#### B - Statut Acido-Basique

Sol à tendance basique, faible disponibilité du phosphore et des oligos, stratégie de fertilisation à adapter. Teneur en Aluminium échangeable faible (< 0.1 mg/kg), aucun risque de toxicité aluminique actuellement.



#### C - État Organique et Biologique

L'activité biologique de ce sol est fortement ralentie, entraînant son mauvais fonctionnement biologique, situation défavorable à une bonne efficacité de vos fertilisants. Diverses actions sont à mettre en oeuvre prioritairement. Les caractéristiques physiques de ce sol (teneur en argile ou teneur en calcaire) sont en lien avec cette activité biologique fortement ralentie et entrainen une très faible minéralisation de la matière organique. Certaines pratiques culturales (enfouissement de couverts végétaux jeunes, épandage de matières organiques facilement dégradables ...) sont ici préconisées pour améliorer cette situation.





## Réservoir et équilibres

Le sol est un réservoir d'éléments fertilisants qui se juge aussi bien en quantité (concentration de chaque élément) qu'en qualité (équilibre entre les éléments). L'atteinte d'un objectif de rendement nécessite que ces deux conditions soient réunies.

#### D - Eléments Majeurs / E - Disponibilité Minérale / F - Oligo-Éléments

